

Fiche outil

La certification environnementale



La certification est une attestation réalisée par une tierce partie relative à des produits, des processus ou des systèmes, grâce à des audits ou toute autre activité de surveillance (la certification de système est traitée dans la fiche SME p.40). Cette procédure consiste à donner l'assurance qu'un produit ou processus est en conformité avec un référentiel accrédité par les pouvoirs publics (notamment le Comité français d'accréditation - COFRAC) dans le cadre des normes ISO/IEC 17065 pour les produits et ISO/IEC 17021 pour les services. Le contrôle de l'application du référentiel doit être réalisé par un organisme certificateur indépendant accrédité, c'est-à-dire dont les compétences en matière de contrôle ont été attestées par le COFRAC. La certification est donc fortement encadrée par les pouvoirs publics, ce qui n'est pas le cas des labels. A noter que la différence entre labellisation et certification est une exception française. Dans les autres pays européens, les deux notions sont considérées comme similaires.

Dans le domaine environnemental, on peut citer par exemple les certifications sectorielles comme l'Agriculture Biologique (AB), les Appellations d'Origine ou les Indications Géographiques Protégées pour les produits agricoles et denrées alimentaires, le Pan European Forest Certification (PEFC) pour les exploitants forestiers et les entreprises de la filière forêt/bois/papier, les référentiels Global Organic Textile Standard (GOTS), Organic Content Standard (OGS) ou Textiles Ecologiques et Recyclés pour le secteur du textile, ainsi que de nombreux référentiels spécifiques pour les produits industriels (dont les groupe ECOCERT, AFNOR ou Bureau Veritas, organismes de certification accrédités, sont détenteurs par exemple). D'autres certifications couvrent plusieurs secteurs tout en adaptant les cahiers des charges aux spécificités de chacun (comme les certifications Eco-label Européen ou NF Environnement, gérées par l'AFNOR en France, qui couvrent plus de 60 catégories de produits ou services différents).

La place accordée à la biodiversité et aux services écosystémiques est très variable en fonction du type de certification environnementale produits, processus ou services considéré.

La certification peut être vue comme une validation du respect de l'environnement des processus le long de la filière d'approvisionnement. La certification montre aux différentes parties prenantes (clients, fournisseurs, financeurs) que les processus de production de l'entreprise obéissent à certaines normes vérifiées par un tiers, ce qui peut s'avérer plus convaincant que si le fournisseur lui-même en avait donné l'assurance.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Garantir la conformité d'un produit ou processus de production à un cahier des charges préservant l'environnement, et notamment la biodiversité.

INTÉRÊT POUR L'UTILISATEUR

Création d'opportunités, prévention/gestion des risques.

UTILISATION PRATIQUE DE L'OUTIL

Comme la labellisation, la certification est un investissement important de la part de l'entreprise. D'une part, en amont afin de modifier ses procédés de production pour respecter le cahier des charges imposé. D'autre part, dans le maintien de la certification dans la durée puisque celle-ci n'est pas acquise de façon illimitée.

PUBLICS CIBLES

Entreprises de tous secteurs.

COÛT

Variable en fonction de la certification considéré. Le contrôle par un tiers peut être un coût supplémentaire à intégrer.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES ET CONTACTS

www.cofrac.fr/fr/activites/certification.php

www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/achats

www.ecocert.fr/

www.afnor.org/

AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS

- Référentiel ou cahier des charges des certifications reconnu par les pouvoirs publics. Son application est délivrée et contrôlée par des organismes accrédités, ce qui rend la démarche particulièrement crédible vis-à-vis des parties prenantes internes et externes.
- Répondre aux attentes des marchés et à la demande sociale de nature et de durabilité qui est en forte croissance dans de nombreux secteurs.
- Améliorer tant l'image que la réputation des entreprises.
- Le processus amenant à l'obtention d'une certification est un moyen d'implication et de renforcement de la cohésion entre les collaborateurs.
- En matière de biodiversité, certaines certifications dédiées existent et prennent en compte de multiples composantes de la biodiversité (espèces, écosystèmes, services écosystémiques, etc.).

LIMITES

- Coût élevé de la mise en conformité pour certains secteurs, alors que la prime de marché recherchée, c'est-à-dire le différentiel de prix qui atteste d'une qualité supérieure par rapport à des produits standards, n'est pas toujours au rendez-vous.
- La multitude des certifications existantes, dans l'absolu mais également dans le domaine de l'environnement, ainsi que la confusion récurrente avec les labels ne facilite pas la visibilité et la prise de décision des consommateurs.
- Prise en compte très variable de la biodiversité dans les référentiels, les objectifs des certifications étant particulière-
- ment divers. La contribution des certifications à la préservation de la biodiversité dépend ainsi de la certification considérée.
- Focalisation des certifications généralement sur les impacts, en cherchant à les minimiser, sans prendre en compte les phases d'utilisation et de fin de vie des produits, et les dépendances à la biodiversité.

EN RÉSUMÉ

La certification environnementale est plus cadrée par les pouvoirs publics que les labels. Pour autant, la démarche à mettre en œuvre n'est pas forcément plus contraignante et surtout semble plus crédible que pour un label, compte tenu de l'accréditation obligatoire des organismes de certification détenteurs des référentiels. La place de la biodiversité dans les cahiers des charges est tout autant variable que pour les labels. Pour aller plus loin, il peut être pertinent d'analyser l'impact de l'ensemble des processus de production sur la biodiversité dans le cadre d'un SME (p.40), ou de mettre en place une comptabilité environnementale (p.54) remontant le long de la chaîne de valeur.